

La reconnaissance des acquis d'une expérience bénévole- pour une diversité des apprentissages et des apprenants

dr Bénédicte Halba, présidente-fondatrice de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (iriv, www.iriv.net)

Communication faite à l'occasion du Comité mondial des apprentissages (CMA, CNAM, Paris, mars 2016) et publiée par le revue Chroniques sociales (Lyon, Octobre 2016).



Introduction

Lors du Conseil de Lisbonne de 2000, les pays de l'Union européenne ont jeté les bases d'un programme ambitieux - Former et Eduquer tout au long de la vie. Il a connu trois générations successives (2000-2006, 2007-2013, 2014-2020). Depuis 2014, il s'intitule Erasmus + et intègre les quatre précédents sous-programmes: Comenius (enseignement scolaire), Erasmus (enseignement supérieur), Leonardo da Vinci (formation professionnelle) et Grundtvig (éducation permanente). En parallèle, le processus de Bologne (lancé en 1999 en Italie) et celui de Copenhague (lancé en 2002 au Danemark) ont permis de reconnaître les acquis formels (Bologne) mais aussi non formels et informels (Copenhague) qui permettent de combiner formation initiale et continue en tenant compte du contexte des apprentissages.

Le concept d'éducation puis de formation tout au long de la vie, a été initié par l'UNESCO dès les années 70, puis re-formalisé par l'OCDE et la Commission européenne. Ils ont changé en France la manière d'appréhender la formation professionnelle, "éducation permanente" des années 60 puis "formation permanente" après la loi de 1971. Dès le milieu des années 90, nombre de documents sont publiés par les institutions internationales et européennes qui dédient l'année 1996 à "l'éducation nationale et la formation tout au long de la vie"(Documentation française, 2008).

L'idée clé est que la société de la connaissance requiert un apprentissage permanent, posé dans la formation initiale et actualisé tout au long de sa vie. L'objet de notre article est d'insister sur la reconnaissance des acquis d'une expérience particulière, le bénévolat, qui peut être considéré comme emblématique des acquis non formels et informels. A partir d'un projet pionnier- Valoriser les acquis d'une expérience bénévole (VAEB), nous exposerons ses contributions aux systèmes éducatifs de formation initiale et continue.

Un projet pionnier pour la reconnaissance des acquis d'une expérience bénévole- le projet VAEB, (2003-2006)

Le projet Valoriser les acquis d'une expérience bénévole (VAEB) est un projet européen Leonardo da Vinci (2000-2006) , initié par l'Institut de recherche et d'Information sur le Volontariat (iriv). Il a rassemblé 14 partenaires dans 7 pays européens : la France (iriv, Université du Maine et une association), l'Allemagne (l'institut ISIS, une association), l'Autriche (un centre de recherche et une association), l'Italie (l'institut de recherche FIVOL), le Royaume-Uni (l'institut de recherche IRV), la Pologne (le Centre national du bénévolat) et la Hongrie (le Centre national du bénévolat).

Il a proposé un outil et une méthode, un portfolio et un guide, permettant d'identifier et de valoriser une expérience bénévole, de l'exprimer en termes de compétences (20 compétences transversales proposées), pour développer un plan d'action : recherche d'emploi, accès à une formation ou à un diplôme/certification par la Validation des acquis de l'expérience.

Première initiative française et européenne visant à identifier et valoriser une expérience bénévole pour une reconnaissance officielle, il a été récompensé à Helsinki en 2006 comme exemple d'excellente pratique pour promouvoir le processus de Copenhague visant à promouvoir les acquis non formels et informels - 10 projets européens ont été primés parmi les 147 projets sélectionnés dans la génération de programme 2000-2006 parmi les 30 pays de l'UE et de l'AELE partenaires du programme.

Le projet VAEB se basait sur la loi de modernisation sociale votée en France en janvier 2002 qui a consacré la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle permet, sur la base d'une expérience professionnelle, rémunérée, non rémunérée ou bénévole, d'au moins trois ans (dans les cinq dernières années) d'accéder à tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification accessible à la VAE c'est-à-dire faisant partie du Répertoire national de Certification professionnelle (RNCP) publié et actualisé régulièrement par la Commission nationale de certification professionnelle (CNCP), organisme public créé par la loi de 2002.

Le projet s'adresse à trois publics : les jeunes sans expérience professionnelle représentative, les parents qui ont quitté le marché du travail pour élever leurs enfants (principalement des femmes) et les personnes qui ont eu une rupture professionnelle. Deux conditions sont requises : pouvoir justifier d'une expérience bénévole représentative (un engagement bénévole régulier et conséquent en volume d'heures) et être dans une recherche active d'emploi.

Expérimenté dans 7 pays européens aux traditions bénévoles variées et/ou peu familiers du processus de reconnaissance des acquis de l'expérience, le portfolio VAEB a eu des applications variées. En France, il a accompagné les stratégies de VAE qui se mettaient en place avec la loi de modernisation sociale de 2002. En Autriche et au Royaume-Uni, où l'expérience bénévole était déjà reconnue officiellement, par exemple pour accéder à la fonction publique (Autriche) ou dans un cursus universitaire (Royaume-Uni), le portfolio a enrichi les outils déjà proposés. En Allemagne et en Italie, il a permis de réfléchir sur les compétences développées dans le cadre d'une expérience bénévole et de faire un lien avec la formation professionnelle - particulièrement dans un contexte caritatif et confessionnel, en particulier dans des organismes liés aux églises protestante (Allemagne, mouvement diaconal) et catholique (Italie, Caritas et autres fondations et congrégations religieuses). En Pologne et en Hongrie, le projet VAEB était tout à fait innovant. Il a renforcé la loi sur le Bénévolat/Volontariat adoptée en 2003 en Pologne, pays pionnier dans le champ associatif et la société civile dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO).

Les travaux du CEDEFOP se sont référés au portfolio du projet VAEB comme exemple d'outil pour valider les acquis non formels et informels d'une expérience spécifique, le bénévolat (CEDEFOP, 2009). A l'occasion de l'Année européenne du bénévole de 2011, une communication de la Commission européenne a consacré l'initiative pionnière du projet VAEB en reconnaissant officiellement le bénévolat comme une expérience permettant d'acquérir des apprentissages non formels et informels et de développer des compétences à inclure dans l'Europass (Curriculum vitae européen lancé en 2004).

Depuis 2006, le projet VAEB a connu plusieurs déclinaisons dans le cadre de projets nationaux ou européens, permettant une reconnaissance de l'expérience bénévole dans les systèmes éducatifs de formation initiale ou continue.

Reconnaissance d'une expérience bénévole dans l'enseignement supérieur- Valider les acquis buissonniers (VAB, 2009-2011) et « Bénévolat et compétences » avec Animafac (2010-2011)

Initié par l'iriv avec l'Université d'Evry Val d'Essonne, le projet européen Leonardo da Vinci Valider les acquis buissonniers- VAB a rassemblé cinq pays : la France, l'Autriche, la Grèce, l'Irlande et la Slovénie. Il a proposé un portfolio numérique- un eportfolio- permettant aux enseignants de l'Université (formation initiale ou continue) de pouvoir identifier, valoriser et valider une expérience acquise en dehors de l'Université, en particulier bénévole, pour accéder à un diplôme. L'inscription dans les Universités françaises par la voie de la VAE a été mise en place depuis 1992 pour permettre à des personnes non titulaires du baccalauréat et/ou justifiant d'une expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé de pouvoir accéder en Licence ou Master pour éviter de s'inscrire en première année du diplôme.

L'élément innovant du projet VAB par rapport au projet VAEB était de proposer une approche holistique des expériences « buissonnières » (Liétard, 2004) des étudiants : les expériences bénévoles étaient enrichies par les expériences sportives ou artistiques (pratique amateur ou rémunérée de haut niveau), de mobilité (stages et volontariat), les expériences rémunérées (jobs étudiants) et tout autre expérience en lien avec le diplôme préparé.

Les partenaires du projet VAB étaient essentiellement des universités : Ljubljana (Slovénie), Limerick (Irlande), Patras (Hellenic Open University) et un organisme de formation professionnel : die Berater (Autriche). L'expérimentation de l'eportfolio proposant une reconnaissance globale des expériences buissonnières a été contrariée par les tensions et oppositions que connaissait l'application du processus de Bologne en 2009-2011. En particulier, certains enseignants ont considéré qu'il s'agissait d'une forme d'évaluation supplémentaire de leurs étudiants, et un contrôle accru de leur pratique, et n'ont pas souhaité participer à l'expérience. Une difficulté supplémentaire était l'outil numérique avec les difficultés techniques qu'il génère. Le bénéfice escompté était trop faible comparé à l'investissement en temps. Les travaux du CEDEFOP ont insisté sur les limites des outils numériques, en particulier des e-portfolios (CEDEFOP, 2009).

En parallèle du projet VAB, à un niveau français, le réseau d'associations étudiantes Animafac a demandé à l'iriv d'adapter le portfolio VAEB à un public purement étudiant pour pouvoir valoriser une expérience bénévole au sein de certaines Universités (2010-2011). Sur la base d'un portfolio simplifié, des sessions de formation ont été organisées auprès de plusieurs dizaines d'étudiants, dans différentes régions françaises, avec des simulations d'entretiens professionnels proposés par des cabinets de ressources humaines associés au projet. L'objectif était de favoriser l'accès à une formation (dossier de Master) ou de valider un stage.

Soutenu financièrement par l'ACSE et la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle, ce projet « Bénévolat & compétences » a permis d'adapter et d'actualiser le portfolio VAEB en fonction des attentes spécifiques d'un public, les étudiants. Il a confirmé l'intérêt et les opportunités que peut donner une expérience bénévole dans un cursus universitaire.

Reconnaissance d'une expérience bénévole dans l'enseignement scolaire - Réussir à l'école grâce au bénévolat (SAS, 2012-2014) et l'action menée avec le Collège Blaise Pascal

Projet européen Comenius- Enseignement scolaire (2012-2014) : Success at school through a Volunteering- SAS (Réussir à l'école grâce au bénévolat) a été initié par l'iriv avec l'Université de Northampton dans six pays : Royaume-Uni, France, Bulgarie, Italie, Portugal et Slovénie. L'approche du projet VAEB a été déclinée dans des sessions de formation proposées à des collégiens ou lycéens (jeunes âgés de 14 à 18 ans) pour les initier au bénévolat. L'objectif était de faire le lien entre le métier d'élève (Thelot, 2005) et le métier de bénévole (Ferrand Bechmann, 2000 ; Halba, 2003 & 2006 ;).

Partant du postulat que l'échec scolaire est la principale cause d'exclusion sociale et professionnelle, le projet SAS a proposé une autre voie aux jeunes des quartiers urbains dits sensibles, en se basant sur l'expérience positive acquise en dehors de l'école, le bénévolat. Cette expérience peut être une étape fondamentale pour les jeunes pour envisager différemment leur parcours scolaire et donc leur avenir professionnel et personnel. Basées sur une approche pédagogique alternative, les séquences pédagogiques combinent différents thèmes qui permettent de valoriser une expérience associative et de construire une passerelle entre les connaissances et les savoirs appris à l'école et ceux qui sont acquis en dehors de l'école. Ces séquences sont accompagnées d'un tutorat pédagogique pour faire prendre conscience aux élèves de leur potentiel, et valoriser ces apprentissages informels et non formels pour enrichir leur apprentissage scolaire ou renouer avec un parcours scolaire.

Classé premier de l'appel à projet 2012 des projets Comenius, le projet SAS a confirmé à un niveau européen que le bénévolat était bien considéré comme un apprentissage important et utile pour des publics spécifiques, les jeunes rencontrant des difficultés scolaires. Il a rassemblé différents profils de partenaires : Universités (Northampton, Bologne et Nouvelle Université de Bulgarie), des instituts de recherche (iriv, Ergo Institute en Slovénie et CIES-IUL au Portugal) et une association (ASSFAM en France).

L'expérimentation a confirmé l'intérêt de cette stratégie pédagogique dite du « détour » pour pouvoir renouer avec un parcours scolaire basée sur le bénévolat. Au Royaume-Uni, en Bulgarie et en Slovénie, elle a été organisée avec des associations travaillant avec des jeunes. L'initiative est restée plus ponctuelle. En France, en Italie, et au Portugal, elle a été réalisée en étroite collaboration avec les collèges (France) et lycées (Italie et Portugal) pour impliquer directement les enseignants, soutiens indispensables pour pérenniser l'action.

Grâce à l'implication des écoles, l'action a pu continuer notamment en France, où l'action Réussir à l'école grâce au bénévolat s'est poursuivie après la fin du projet en 2014. La troisième promotion de collégiens recevra ses certificats de bénévole en juin 2016. La mise en place de l'action sur le terrain a évolué. Le seul élément de permanence était la participation volontaire des collégiens, hors temps scolaire, le mercredi après-midi. Dans le cadre du projet européen, en 2014, elle s'était déroulée sur un mois, trois semaines consécutives avec un groupe de 7 collégiennes confrontées à des difficultés scolaires. En 2015, l'action s'est ouverte à tous les collégiens de classe de 3^{ème} du Collège Blaise Pascal en proposant trois sessions théoriques et trois rencontres avec des acteurs sur le terrain (centre social, PIJ...)- 6 collégiens ont participé jusqu'en juin sur les 12 inscrits en janvier. En 2016, le partenariat entre le Collège et l'iriv s'est enrichi avec le Centre culturel Paul B qui a permis d'organiser les sessions pédagogiques dans un espace plus attractif pour les jeunes. En travaillant toute l'année avec deux groupes de dix collégiens motivés, il a été possible d'établir un lien entre l'expérience bénévole et le stage de classe de troisième en termes de compétences acquises.

La reconnaissance d'une expérience bénévole dans la formation initiale est éloquent avec les projets VAB (2009-2011) et SAS (2012-2014). Dans la formation continue, elle a concerné des publics aux profils plus atypiques.

Reconnaissance d'une expérience bénévole dans un parcours professionnel – la mobilité au cœur des projets VAEB à l'ARIA (2003-2006) et Migrapass (2010-2012)

Depuis 2002, le portfolio du projet VAEB est un des outils permettant de renseigner le livret proposé par les Universités/organismes d'enseignement supérieur dans le cadre d'une VAE. Il a notamment été utilisé dans le cadre du projet VAEB à l'ARIA (2003-2006), une association de femmes de militaires, où une version simplifiée du portfolio VAEB a permis à plusieurs femmes de renouer avec un parcours universitaire. Leur expérience bénévole acquise au sein d'ARIA ou de toute autre association a souvent été déterminante dans un parcours de femmes de militaires confrontées à la mobilité de leurs maris. Le portfolio simplifié proposé aux femmes d'ARIA a été appliqué au sein du réseau des associations Accueil Villes françaises (AVF), association qui regroupe des adhérent(e)s aux profils très proches de ceux d'Aria.

De manière plus élaborée, le portfolio VAEB a été adapté et enrichi pour s'appliquer à un public soumis directement à la mobilité : les migrants. Pour ce public, une expérience bénévole peut être décisive dans un parcours professionnel qu'ils doivent reprendre et repreciser en arrivant dans le pays d'accueil. En attendant que leur statut soit officialisé (pour les demandeurs d'asile ou pour les publics en attente de régularisation), un bénévolat est souvent une première expérience professionnelle nationale. En complément de l'expérience professionnelle acquise dans leur pays, de leur expérience migratoire et de l'expérience bénévole développée dans le pays d'accueil, ils développent des compétences spécifiques. Sur cette base, ils peuvent construire un plan d'action pour leur projet professionnel : se présenter sur le marché du travail, accéder à une formation ou débiter une VAE.

Le projet MigraPass, initié par l'iriv avec une association française, Autremonde, est un projet européen Leonardo da Vinci (2010-2012). Il a rassemblé cinq pays : la France (Autremonde et iriv), l'Autriche (Oikodrom), la Bulgarie (Université nouvelle), l'Espagne (Université de Burgos) et le Royaume-Uni (Université de Roehampton). Il a permis de développer un portfolio qui propose cette approche circulaire ; à partir de son expérience, déduire les compétences acquises (avec une auto-évaluation) pour pouvoir mettre en œuvre un plan d'action.

Expérimenté en France dans le cadre du Club El Taller créé en 2006 au sein de la Cité des Métiers pour des ressortissants d'Amérique latine, le projet Migrapass a permis la création d'un club mensuel proposant à toute personne, qualifiée ou non qualifiée, francophone ou non francophone (mais d'un niveau linguistique au moins A1), ayant eu un parcours migratoire de pouvoir valoriser son expérience en l'exprimant en termes de compétence pour construire un projet professionnel. L'expérience bénévole est souvent une dimension déterminante pour pouvoir acquérir ou actualiser des compétences professionnelles et ainsi accroître ses chances d'accéder au marché du travail français.

Conclusion

En Europe, les premières tentatives pour valoriser une expérience bénévole se sont inscrites dans le cadre du Service Volontaire Européen (SVE) lancé en 1996 par la Commission européenne où des attestations officielles permettaient à de jeunes volontaires de se prévaloir de leur expérience pour leur cursus universitaire ou pour construire un avenir professionnel (iriv, 2000).

En France, la reconnaissance des acquis bénévoles a été un processus continu depuis la loi fondatrice de modernisation sociale adoptée en janvier 2002. Elle reconnaissait pour la première fois un bénévolat comme une expérience professionnelle à part entière, à condition qu'elle soit documentée et clairement justifiée.

Le projet VAEB (2003-2006) s'est inspiré de ces deux contextes, national et européen, pour proposer un outil et une méthode qui permettent d'identifier et de valoriser une expérience bénévole dans une perspective professionnelle. Depuis la fin du projet VAEB en 2006, de nombreux projets, français et européens, ont enrichi et actualisé cette première approche, officiellement reconnue lors de l'Année européenne du bénévolat de 2011.

Une expérience bénévole peut s'inscrire à tout moment d'un apprentissage : à l'école, à l'Université, en complément d'une formation professionnelle ou dans le cadre de l'éducation permanente. Elle peut accompagner chaque étape de l'Education et la Formation tout au long de la vie. Elle fait partie intégrante des apprentissages non formels et informels. Ce concept peut sembler complexe mais ses applications peuvent être utiles à des publics aussi variés que des collégiens, des étudiants, des femmes de militaires ou des migrants. Le bénévolat contribue à la reconnaissance de la diversité des apprenants et des apprentissages.

- Cedefop, *European guidelines for validating non-formal and informal learning*, Office for Official Publications of the European Union, Luxembourg, 2009
- European Commission, 2011, Communication on EU Policies and volunteering: Recognising and Promoting Cross-border Voluntary activities in the EU, Brussels: COM(2011) 568 final.
- Ferrand Bechamn, Dan, 2000, *Le métier de bénévole*, Paris : Anthropos-Economica
- Halba, Bénédicte, 2011, *Guide pratique du bénévolat*, Paris : Larousse.
- Halba, Bénédicte, 2006, *Gestion du bénévolat et du volontariat*, Bruxelles : De Boeck
- Halba, Bénédicte , 2003, *Bénévolat et volontariat en France et dans le Monde*, Paris : La Documentation française.
- Halba, Bénédicte
2011 : Valuing volunteering : a major issue for the European Year of Volunteering ,
Communication, University of Liverpool: VALUE
- Halba, Bénédicte (ed) ,
2007, *Valoriser les acquis d'une expérience bénévole* (Vaeb), Paris : iriv, 96 p.
- Halba, Bénédicte (ed),
2001 *Volunteering : an opportunity for youngsters in Europe*, Paris: iriv, 96 p.
- Lietard, Bernard & Ganne, Sylvie "*Apprentissages et acquis buissonniers*" in Questions de recherche en éducation 2, CRF CNAM/INRP, 2001 (pp 241-249)
- Liétard, Bernard, Pour un "blanchiment" de l'expérience bénévole, rives de l'iriv, numéro 2, décembre 2004, Paris : iriv
- OECD, *PISA 2012 Results in Focus*, "What 15-year-olds know and what they can do with what they know", Paris: OECD , 2013.
- Périssol (Pierre-André), *La définition des savoirs enseignés à l'école*, Paris : Assemblée nationale, 2005
- Thélot (Claude), Rapport de la commission du débat national sur l'avenir de l'école, Paris : La Documentation française, 2004